

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Le curé Elias Mongeau. — V L'abbé François Dubois. — VI Ordinations de mai et de juillet 1918. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII *L'Avance de l'heure*.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 25 août

Office du 14e dim., **semi-double**; mém. de saint Louis; 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., 1o de saint Zéphyrin, 2o de saint Louis, 3o Suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 1 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 28 août, saint Augustin; du 30, sainte Rose.

Diocèse d'Ottawa. — Du 30 août, sainte Rose.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 27 août, saint Césaire; du 29, sainte Sabine; du 30, sainte Rose (Sweetsburg); du 31, saint Aimé.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 29 août, saint Adelphe.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 28 août, saint Augustin (Woburn); du 29, Décollation de saint Jean-Baptiste (Emberton); du 31, saint Aimé (Asbestos).

Diocèse de Pembroke. — Du 26 août, saint Zéphyrin (Mackay-Station).

Diocèse de Nicolet. — Du 26 août, saint Zéphyrin (Courval); du 31, saint Aimé (Kingsey-Falls).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 août, saint Aimé (Lac-des-Iles).

Diocèse de Haileybury. — Du 26 août, saint Zéphyrin (la Tuque); du 30, sainte Rose (Weymontashing). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 27 août — Dorval.
 Jeudi 29 " — Caughnawaga.
 Samedi 31 " — Saint-Casimir.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Juillet 1918.

S'IL est une question qui a été rebattue à satiété, c'est bien celle des buts de guerre. Les Allemands, qui ont attaqué, ont insisté pour savoir des Alliés leurs buts de guerre, cependant qu'eux-mêmes gardaient le silence sur les leurs. Si on tient compte des divers courants qui se formaient en Allemagne, qui se faisaient jour, soit dans les journaux, soit dans les discussions du Reichstag, il est clair qu'au fond les Allemands voulaient conquérir le monde et mettaient la paix à ce prix. On l'a vu par leurs déclarations au sujet de la pauvre et martyre Belgique, par leur demande d'indemnités de guerre, par leurs prétentions à occuper tel ou tel pays, à s'assurer la liberté du commerce des mers, etc. Mais on pouvait répondre que ces divers projets éclos aux feux du soleil de Germanie étaient seulement le fait de cerveaux surchauffés, qu'ils n'étaient point l'expression de la pensée du gouvernement et surtout de la pensée impériale qui restait cachée.

Dieu a permis que la lumière se fasse à ce sujet, et maintenant nous savons, de la bouche même du kaiser, pourquoi il a déclaré la guerre. Je dis que c'est Dieu qui l'a permis; car au point de vue purement humain, la sortie du kaiser, dévoilant ses plus secrètes pensées, était tout à fait en dehors des prévisions ordinaires et en contradiction avec une politique jusqu'alors soigneusement observée. Voici pourtant ce qui est arrivé. Dans un discours public, l'empereur a déclaré que la guerre se faisait pour imposer à l'Europe la culture allemande, l'hégémonie allemande. Il faut que l'Europe, bon gré mal gré devienne allemande dans ses méthodes, son esprit, sa mentalité. Tel est le but poursuivi. Les Allemands eux-mêmes en ont été surpris, car on leur avait toujours dit qu'ils se battaient parce qu'ils avaient été attaqués et que la patrie allemande avait le droit sacrosaint de se défendre contre une agression

injuste. C
on avait
Belgique e
ie. Mais d
aiser, se l
aquer qu'e
res à l'int
ans défens
ions qui se
le de cette
rais pas d
Allemagne
ugement de
ant cette n
eu d'exem
ous sommes
elle subis
le aura san
Mais l'aur
mot dissin
urope une
oyait qu'il
autre côté d
ment dans
es choses a
erve prude
ent ferme.
sait que les
llion sur le
nt! Des tro
se trouvent
ycle du bloc
ruire, ne lai

18. injuste. On se rappelle que pour faire croire cette version, on avait inventé la fable d'avions français survolant la Belgique et allant jusqu'à Buremberg. La fable fut démentie. Mais le coup avait porté, et l'Allemagne, à la parole du Kaiser, se leva pour se défendre. La France voulait si peu attaquer qu'elle fit reculer ses troupes frontières de huit kilomètres à l'intérieur, livrant ainsi à l'envahisseur une frontière sans défense et lui facilitant énormément les premières opérations qui sont toujours les plus difficiles. L'auteur responsable de cette mesure fut le fameux député Jaurès. Je ne voulais pas dire qu'il était un traître et agissait d'accord avec l'Allemagne. Ce sont des choses qu'il vaut mieux réserver au jugement de Dieu. Mais il est au moins en fait qu'en proposant cette mesure il faisait preuve d'une naïveté dont il y a peu d'exemples. Nous en avons vu les résultats. Maintenant nous sommes bien fixés, il faut que l'Europe soit allemande et qu'elle subisse son joug, et quand l'Allemagne aura l'Europe elle aura sans doute l'Amérique.

Mais l'aura-t-elle? Je crois qu'il est permis d'en douter et que le mot dissimule à peine une certitude. On n'avait pas en Europe une idée de l'importance de l'effort américain. On croyait qu'il y avait dans ce que les journaux rapportaient de l'autre côté de l'Atlantique une dose assez forte de *bluff*, tellement dans notre vieille Europe nous étions peu habitués à ces choses aussi grandioses. Ce sentiment était accru par la réserve prudente des Alliés qui ne disaient rien mais travaillaient ferme. Maintenant qu'une partie du voile est déchirée, on sait que les soldats américains sont au nombre de plus d'un million sur le front occidental. Et ce n'est qu'un commencement! Des troupes américaines sont allées sur le front italien et se trouvent en contact avec les Autrichiens fermant ainsi le cycle du bloc. Quant à la guerre sous-marine qui devait tout détruire, ne laisser aucun soldat américain passer les mers, elle

a fait complètement faillite. Les pertes, sur ce million d'hommes, se chiffrent à deux cent vingt! Je crois donc qu'on peut avoir confiance. Dieu commence à faire lever le soleil de justice. Les Alliés ne demandent pas autre chose.

* * *

La cause de béatification du vénérable Olivier Plumket, primat d'Irlande et archevêque d'Armagh, est arrivée à son terme et la cérémonie est l'affaire de peu de jours. *La Semaine religieuse* de Montréal s'en est à bon droit réjouie. Mais il y a une chose que l'on n'a pas assez fait remarquer. Le décret de *toto* déclare qu'il n'y a pas eu de miracles apportés pour la glorification du serviteur de Dieu. Nous avons eu un exemple analogue dans la cause des martyrs annamites, béatifiés par Léon XIII. Deux membres de ce groupe n'avaient pas eu de miracles. Suivant la doctrine de l'Eglise, codifiée par Benoît XIV, quand il y a véritablement martyre, ce sublime acte de foi et d'amour tient lieu de tous les miracles qui se pourraient opérer. Le martyre est la preuve la plus évidente et la plus éclatante de la sainteté. C'est bien au martyr que s'appliquent ces belles paroles: "Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai devant mon père." Quand l'homme donne son Dieu tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, il n'y a pas de doute que Dieu lui dise un jour: "Courage bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton maître." La cause du vénérable Plumket nous est une toute récente démonstration de cette belle et consolante doctrine qui enseigne que le martyre rapproche l'homme de Dieu et force en quelque sorte les portes du ciel.

A propos des béatifications, certains esprits amateurs de nouveautés, voyant qu'on leur a donné, dans l'*Annuaire pontifical catholique*, une liste complète des canonisations qui ont eu lieu dans le cours des siècles, voudraient aussi une liste complète de ceux qui ont reçu déjà les honneurs de la béatification

tion et attendent
pourrait tenter l
qui nous donnait
monde entier. Mai
ce travail, il aurait
ce que si dans le X
presque pas eu de
béatification form
celle que nous aur
exemple, avant cett
incertitudes. Je ne
est confirmé et qui
l'autres serviteurs
béatifiés. Ils ont j
Un pape, après avoi
fait l'office à tel ill
pendait ensuite à sa i
aient ce culte à d'a
de béatification
ord, puis étendu, er
un exemple typique
est canonisée, mais e
relevé patiemment to
ama, puis chez les
en a dressé une l
semaine religieuse.
ne dans ce genre de
semblables sont légio
liste des bienheur
est peu de chose.
Un décret de la Con
tion des ecclésiast.

ur ce million d'hom-
 rois donc qu'on peut
 ever le soleil de jus-
 chose.

Olivier Plumket, pri-
 t arrivée à son terme
 rs. *La Semaine reli-*
ouie. Mais il y a une
 er. Le décret de *tuto*
 portés pour la glori-
 s eu un exemple ana-
 s, béatifiés par Léon
 nient pas eu de mira-
 fiée par Benoît XIV.
 ublime acte de foi et
 ui se pourraient opé-
 dente et la plus écla-
 que s'appliquent es-
 sé devant les hommes
 and l'homme donne
 il n'y a pas de dou-
 on et fidèle serviteu-
 cause du vénérable
 monstration de cette
 que le martyr rap-
 elque sorte les port-
 esprits amateurs
 ans l'*Annuaire* pou-
 canonisations qui
 it aussi une liste en-
 leurs de la béatifi-

tion et attendent ceux de la canonisation. C'est un travail qui
 pourrait tenter l'excellent M. Bigaouet, ce prêtre canadien
 qui nous donnait naguère la liste des évêques titulaires du
 monde entier. Mais si notre estimé collaborateur entreprenait
 ce travail, il aurait bien des déboires. La difficulté provient de
 ce que si dans le XIXe et une partie du XVIIIe siècle il n'y a
 presque pas eu de canonisation qui n'ait été précédée d'une
 béatification formelle, c'est-à-dire d'une cérémonie comme
 celle que nous aurons pour la vénérable Olivier Plumket par
 exemple, avant cette date on se trouve réduit aux plus grandes
 incertitudes. Je ne parle pas seulement des saints dont le culte
 est confirmé et qui arrivent par là à la canonisation. Nombre
 d'autres serviteurs de Dieu n'ont jamais été formellement
 béatifiés. Ils ont joui d'une béatification dite équipollente.
 Un pape, après avoir examiné ou fait examiner sa cause, accor-
 dait l'office à tel illustre personnage dans son pays natal, l'é-
 tendait ensuite à sa famille religieuse, puis d'autres papes étén-
 daient ce culte à d'autres lieux. Cependant, il n'y avait jamais
 de béatification proprement dite, et ce culte, permis d'a-
 bord, puis étendu, en tenait lieu. On trouve, dans Benoît XIV,
 un exemple typique dans le cas de sainte Rose de Lima. Elle
 est canonisée, mais elle n'a jamais été béatifiée. Benoît XIV a
 relevé patiemment toutes les extensions de son culte d'abord à
 Lima, puis chez les Dominicains, au Pérou, en Espagne,
 et en a dressé une liste qui tiendrait près d'une page de la
Semaine religieuse. Je cite cet exemple parce qu'il est typi-
 que dans ce genre des béatifications équipollentes. Or les cas
 semblables sont légion dans l'agiographie et, si on les exclut,
 la liste des bienheureux non encore canonisés se réduira à
 un petit peu de chose.

• • •

Un décret de la Consistoriale du 30 avril 1918 s'occupe de la
 canonisation des ecclésiastiques fréquentant les universités laïques.

Le principe de la circulaire est bien simple. La foi avant tout ! Par conséquent, les évêques n'autoriseront pas un de leurs clercs prêtres à fréquenter les universités pour son plaisir ou ses visées personnelles. Il faut que l'évêque juge que l'acquisition des grades pourra être utile à son diocèse, et l'utilité de son diocèse et le seul critère qu'il devra avoir devant les yeux quand il croira pouvoir accorder cette permission. On comprend en effet que les évêques puissent avoir besoin de prêtres gradés dans les universités pour diriger leurs établissements d'instruction. C'est une dure nécessité à laquelle il faut se soumettre tant que les universités seront dans les mains d'un état laïque et athée. Le décret donne ensuite des règles précises à suivre pendant et après les études.

Je crois qu'une des meilleures choses — dont le décret ne parle pas — serait que ces clercs fussent réunis dans une maison religieuse ou cléricale où ils travailleraient quand ils ne sont pas obligés d'aller aux cours. Ils trouveraient dans l'exercice de leurs devoirs de chaque jour le contrepoison dont ils auront nécessairement besoin. Cela se fait déjà en France, au moins dans quelques grands centres, à Lyon par exemple et à Paris (à l'Ecole des Carmes), et cette pratique donne les meilleurs résultats. Sans cela, ces jeunes prêtres exposés au *contubernium* des étudiants laïques souvent plus athées que leurs maîtres, sans défense contre toutes les séductions du dehors et du dedans, pourront bien acquérir la science, mais ils courront le risque de perdre la foi. Je connais un prêtre qui alla ainsi étudier à l'université protestante de Bonne, y resta quatre ans, vivant de la vie des étudiants, revint en France et reprit sa soutane. Mais celle-ci n'était plus qu'un vêtement d'emprunt, le prêtre avait perdu la foi. La mort du corps, même la plus cruelle, n'est rien comparée à la mort de l'âme par la perte de la foi.

DON ALESSANDRO



Maur.
juillet
peu.

Qua
en sep
classe
cette p
Il avai
et le sé
acquit
Son t
interval
il eut gr
mes et l
sentait
peina de
résultat,
nable.

Son et
terreux
perturba
parfois n
geait cet
chanter,
oeil brill

LE CURE ELIAS MONGEAU



N a résumé en ces termes la carrière d'un ar.ôte célèbre: " Il naquit, il prêcha, il confessa, il mourut. "

On pourrait dire du curé de Saint-Léonard-Port-Maurice, né à Saint-Bruno, le 27 mars 1871, et décédé le 28 juillet 1918, qu'il confessa beaucoup et prêcha relativement peu.

* * *

Quand il entra en syntaxe au séminaire de Saint-Hyacinthe, en septembre 1887, il avait près de dix-sept ans. Dans une classe qui comptait une quinzaine de bambins de onze ans, cette particularité le fit considérer presque comme un vieux. Il avait déjà d'ailleurs, du vieillard, adolescent, la tenue grave et le sérieux de l'esprit. S'il ne s'imposa pas par le talent, il acquit par là un prestige tout naturel.

Son talent était peu souple. Pour avoir souffert d'un long intervalle entre ses études primaires et ses études secondaires, il eut grand'peine à se mettre au pas. La composition, les thèmes et les versions surtout lui coûtèrent bien des sueurs. Mais il sentait la vocation et voulait arriver au bout de sa voie. Il peina donc, il travailla d'arrache-pied, il " bûcha ". Comme résultat, il occupa toujours parmi les autres un rang convenable.

Son caractère le servit bien. On pouvait juger à son teint terreux qu'il souffrait déjà du mal qui devait l'emporter: une perturbation des fonctions du foie. Si ce désordre le rendait parfois morose et lui causait une courbature précoce, il corrigait cet extérieur maladif par la bonne humeur. Il aimait chanter, jouer, taquiner même les confrères plus jeunes. Son oeil brillait de malice légère quand il avait gratté une épider-

me. La joie intérieure se manifestait dans le sourire pincé du coin des lèvres. Il riait de si bon cœur qu'on riait avec lui, même si l'on était la victime de ses inoffensives espiègeries.

Il édifiait tout le monde par sa piété. Il dut à sa dévotion pour Marie et le Saint Sacrement de triompher d'une mémoire lente à apprendre et rebelle à retenir. Il lui dut aussi la confiance de ses camarades qui placèrent de bonne heure sur la basque de son uniforme l'insigne propre aux officiers des congrégations pieuses. Cette piété atténua encore l'extrême défiance qu'il avait de ses aptitudes, de ses forces et de son influence.

En somme, il fut au collègue ce qu'il devait être toujours, le conseiller prudent, le compagnon édifiant, le camarade joyeux qui ignore la rancune et la grosse méchanceté.

* * *

Devenu prêtre le 18 décembre 1897, il dut se transporter sur un autre théâtre. Dans ce nouveau milieu, qui le mit en relations avec des caractères de formation différente, il ne parut pas dépaycé. Il fut, auprès des confrères de ses divers vicariats, charitable, gai, dévoué, assidu à son poste.

Curé de l'Ile-Bizard de 1913 à 1915, il connut les premiers et rudes désenchantements du ministère pastoral. Les habitants de certaines paroisses conforment-ils leur caractère au nom de leur localité? Ou ce nom vient-il à celle-ci du tempérament particulier à ceux qui l'habitent? Il semble, en tous cas, que le curé Mongeau, trop bon, ne put se faire au tempérament de ses premiers paroissiens. Des travaux matériels de nécessité urgente causèrent des conflits pénibles. Il eut beau user de toute sa condescendance, il ne put mater une opposition tenace et même opiniâtre. Aussi son départ pour le poste si tranquille de Saint-Léonard-Port-Maurice fut-il un soulagement pour son

cœur ar

Parto

dence de
mandes

l'ombre

connut

n'avait j

d'une pe

mis trop

mieux qu

pasteur s

parole.

Il comp

à le voir e

duire par

ne pouvai

Il mour

vie; ce de

qu'à la co

vie modest

jours.

C'est ce

confrères c

deux, le cu

Joseph Laf

pouille les

Cette Eg

rons, retro

coeur ami de la paix et soucieux du bien des âmes avant tout.

Partout, il fut l'homme du tribunal de la pénitence. La prudence de ses avis, l'onction de sa piété, la douceur de ses réprimandes agissaient discrètement sur les coeurs. C'est dans l'ombre de ce ministère qu'il connut ses vrais triomphes. Il ne connut pas ceux de la chaire. Une timidité évidente, dont il n'avait jamais pu se défaire, lui rendait pénible l'expression d'une pensée qui s'organisait difficilement dans un esprit soumis trop tard à la discipline classique. Il se préparait de son mieux quand même. Mais il ignora le prestige que donne au pasteur sinon l'éloquence, au moins la coulante facilité de la parole.

Il compensait cette lacune par une piété ardente. On aimait à le voir et à l'entendre prier, tant il mettait d'ambition à produire par le canal de la supplication l'action bienfaisante qu'il ne pouvait exercer par celui de l'exhortation.

* * *

Il mourut le chapelet aux doigts. C'avait été l'attitude de sa vie; ce devait être celle de sa mort. Mgr l'archevêque n'eut qu'à la commenter avec son coeur de père, pour tirer de cette vie modeste, mais féconde, la vraie leçon qu'elle offrit toujours.

C'est celle que retiendront tous ceux qui l'ont connu, ses confrères de classe surtout, ses amis intimes plus encore, dont deux, le curé Alphonse Lévêque, de Lacolle, et le professeur Joseph Laferrière, de Saint-Hyacinthe, chantèrent sur sa dépouille les dernières prières de l'Eglise.

Cette Eglise, qu'il avait servie militante, il l'a, nous l'espérons, retrouvée là-haut triomphante.

E. C.

L'ABBE FRANÇOIS DUBOIS



l'abbé François Dubois naquit à Sainte-Thérèse-de-Blainville, le 16 novembre 1882, d'une brave famille d'agriculteurs. Ses parents, fidèles aux anciennes moeurs patriarcales, ont donné plus d'un fils et plus d'une fille au pays. A l'école de la c^{ôte}-sud, François se distingua de bonne heure par sa piété et par la rectitude de son esprit. L'arithmétique était, dit-on, sa matière favorite; déjà le mathématicien perçait en lui. En septembre 1896, il entra au séminaire de Sainte-Thérèse, où il devait faire tout son cours d'études. Ses succès furent excellents et cela jusqu'à la rhétorique. La maladie le frappa une première fois. Il se reposa une année durant. Revenu en philosophie, sous la direction de MM. Conrad Chaumont et Aldéric Desjardins, il travailla ardemment. Nous avons, comme auteur, l'ancien *Zighara*, et Dieu sait s'il en fallait de l'activité pour se mettre dans la tête ses longues thèses! Les goûts personnels de notre confrère le portaient plutôt vers les mathématiques. Il était intéressant de le voir aux prises avec un théorème de géométrie par exemple. C'était une lutte sans trêve ni merci... jusqu'à la démonstration! Encore fallait-il qu'elle fût rigoureuse.

L'heure de la vocation sonna. Dieu et la Vierge, dont il était le dévoué congréganiste, lui avaient ménagé une grâce de choix. Ses intentions avaient toujours été si droites, ses moeurs si pures! Il devait être prêtre. A la retraite de Pâques, les évêques font des pronostics sur la décision des *finissants*. Je n'oserais pas affirmer que la voix de la gent écolière soit toujours la voix de Dieu. Mais souvent elle dit la vérité. On ne conçoit pas un jeune homme pendant huit ans, on ne le voit pas constamment à l'oeuvre dans les grandes et les petites actions, sans finir par découvrir quel esprit l'anime. L'opinion publique était que " François Dubois prendrait la soutane ". Au

grand content de la Sainte V ter toute sa vie re, mais ne pu teint. Sur pe études théologi Pères Jésuites. son futur profi Nazaire Dubois rangé, obéissan

Nous fûmes comme si c'était C'était le 29 jui Les *ordinands* : Vermette, Léon et l'humble sou Racicot, évêque même où l'Egli Paul, modèles de tremblantes de l sel, cependant q pières.

En septembre Thérèse. L'ensei l'on peut appele tion, tout comme téraires en sont t longues années, l coeur la réussite seulement des bac lide. Les mathém contribuent large esquissa un labor

grand contentement de ses supérieurs, le jeune congréganiste de la Sainte Vierge devint le clerc du Seigneur : il devait rester toute sa vie le prêtre de Marie. Il entra au grand séminaire, mais ne put y demeurer. La maladie de nouveau l'avait atteint. Sur permission de Mgr l'archevêque, il continua ses études théologiques à l'École Normale et suivit les cours des Pères Jésuites. Quatre ans de surveillance le préparèrent à son futur professorat. Au témoignage de son oncle, M. l'abbé Nazaire Dubois, principal, il fut un séminariste pieux, actif, rangé, obéissant.

Nous fûmes de la même ordination. Il nous en souvient comme si c'était hier, bien qu'une décade déjà nous en sépare. C'était le 29 juin 1909, dans une des chapelles de la cathédrale. Les *ordinands* au sacerdoce étaient : François Dubois, Henri Vermette, Léon Verschelden, le Père Eugène Daoust, c. s. c., et l'humble soussigné. O doux et saint anniversaire ! Mgr Racicot, évêque auxiliaire, nous conféra le sacerdoce, le jour même où l'Eglise honore la mémoire des apôtres Pierre et Paul, modèles des prêtres. Nous nous rappelons que les mains tremblantes de l'abbé Dubois tournaient mal les pages du missel, cependant que des larmes discrètes perlaient à ses paupières.

En septembre 1909, il commença son professorat à Sainte-Thérèse. L'enseignement des mathématiques n'est pas ce que l'on peut appeler des plus consolants. Le rôle de l'imagination, tout comme celui du sentiment, y est nul ; les fleurs littéraires en sont totalement absentes. Cependant, durant sept longues années, l'abbé Dubois peina à la tâche. Il avait à coeur la réussite de ses élèves et voulait faire d'eux non pas seulement des bacheliers, mais des hommes à raisonnement solide. Les mathématiques et la logique, pensait-il avec raison, contribuent largement à former le jugement. Longtemps il esquaissa un laborieux programme destiné à renouveler l'en-

seignement des chiffres. Mais l'ébauche est restée dans ses cartons. Gare à l'élève habituellement distrait ou volontairement indocile! Le professeur patientait et même longtemps. Mais lorsque l'orage éclatait, la franchise l'emportait sur sa soeur l'indulgence, et le zélé maître ne reculait point devant la monition réaliste ou l'argument contondant. Il fit beaucoup de bien, parce que son enseignement était clair et précis.

Un jour vint où, fatigué des épreuves et des ingrattitudes de l'enseignement, il porta ses regards vers le ministère. C'est l'issue naturelle pour ceux qui laissent le séminaire. Le ministère! Mais il en avait fait à la desserte de *Lesage*. Pendant cinq ans, il s'y était dépensé sans compter. Chaque samedi soir, il passait par nos corridors en route vers sa mission. En tout temps, en toute saison, il fut au poste. Ni la dureté de certains hivers, ni la longueur du trajet, ni l'ennui du séjour en dehors de la famille collégiale ne mirent frein à son zèle. Aussi, disons-le en passant, ses ouailles sont-elles venues en grand nombre à ses funérailles, témoignant ainsi de l'affection du troupeau pour le pasteur. Il était donc tout préparé à l'apostolat. Mgr l'archevêque lui donna un poste de travail et de confiance: celui du vicariat de Saint-Anselme. Sans perdre de temps, il se mit à l'oeuvre avec son ardeur ordinaire. Longues séances de confessionnal, prédications fréquentes, visites nombreuses aux malades, rien ne le rebuta. Dans l'entretemps, il s'occupa de la *Saint-Vincent-de-Paul*, de l'oeuvre des *Gouttes de lait*. L'une des consolations de sa vie fut de ramener à la vraie foi une famille protestante.

L'heure du trépas allait bientôt venir. Il se sentit frappé à mort. Après un mois de repos passé dans sa famille et à l'île *Ducharme*, il reprit le chemin de l'Hôtel-Dieu et pour la dernière fois. Une crise d'appendicite nécessita l'opération. Une complication survint qui fut fatale et le 24 juillet—un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge — après avoir communiqué et

récit le *magnificat*. Il alla à la messe et reçut la communion de grâces pour son enfant.

Au physique, il était un homme d'une force et d'une endurance remarquables. Amateur de la chasse et de la pêche, il fit de nombreuses recherches du genre de celles que l'on fait à l'orée d'un bois, dans les alentours de la mer, dans les perdrix. Il ne se défendait pas, défendue par le caractère inoffensif, d'un caractère qui, quoiqu'elle est une femme, donna des coups.

Au moral, il était un homme d'une pureté et d'une simplicité d'expressions. Il avait une grande lance en disant ses anecdotes personnelles. Il aimait à rire quoiqu'il eût la longue peut-être. Il n'était pas, croyons-nous, très attachés. Sa femme, la nuit veille, la lampe allumée, la lampe de la lampe de la dévotion à l'égaré, le testament très-compliqué d'une façon toute simple, fervent de l'ordre.

Il a été, selon son caractère, à Sainte-Anne, à Sainte-Elles. Elles furent

récité le *magnificat*, l'abbé François Dubois expirait placidement. Il allait, selon le mot de Monseigneur, continuer l'action de grâces au ciel, où Marie souriante attendait son pieux enfant.

Au physique, François Dubois, bien musclé, était d'une apparence résistante et robuste. C'était un grand chasseur, un amateur de la pêche. En automne, il battait les fourrés à la recherche du gibier et s'embusquait pendant de longues heures à l'orée d'un bois. Lorsque l'hiver tapissait de blanc les alentours de la côte *Saint-Louis*, il y chassait le lièvre et la perdrix. Il ne s'agissait point, certes, de la *venatio clamorosa* défendue par le concile de Trente, mais bien d'un passe-temps inoffensif, d'un sport intéressant. Quant à la pêche, l'on sait qu'elle est une distraction évangélique... L'abbé Dubois donna des coups de ligne remarquables !

Au moral, il était laborieux, sérieux, loyal, vif jusqu'à la crudité d'expression. C'était un logicien imperturbable. Au reste, il avait aussi le don d'être plaisant et de savoir rompre une lance en discussion. Sa conversation devenait alors imagée, ses anecdotes prenaient l'allure de récits fantastiques. Il aimait à rire quelquefois et à raconter des gasconnades... à la longue peut-être finissait-il par les croire vraies ! Il n'eut pas, croyons-nous, un grand nombre d'amis, mais ils lui furent très attachés. Sa piété était édifiante. Souvent, il allait à la chapelle, la nuit venue. Il priait longtemps à la lueur vacillante de la lampe qui elle-même brille devant le tabernacle. Sa dévotion à l'égard de la Sainte Vierge était filiale. Dans le testament très-court qu'il a laissé, il se recommande à elle d'une façon toute spéciale. Il avait gardé ses promesses et sa ferveur de l'ordination.

Il a été, selon son désir, enterré dans la crypte de l'église paroissiale, à Sainte-Thérèse. Ses funérailles ont été très-solennelles. Elles furent présidées par Mgr l'archevêque, qui pronon-

ga une pieuse et touchante exhortation. Monseigneur a aussi chanté l'absoute assisté par MM. les chanoines Cousineau, de l'archevêché, et Jasmin, curé de Sainte-Thérèse. La messe fut célébrée par M. l'abbé Nazaire Dubois, oncle du défunt, et visiteur des écoles de Montréal. MM. les abbés Charbonneau, vicaire à la paroisse, et Chapleau, vicaire à Longueuil, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Un nombreux clergé — quatre-vingts prêtres environ — assistaient à la cérémonie funèbre. Les confrères de classe étaient également présents.

Et maintenant, selon le voeu usuel, qu'il repose en paix après une vie courte et mouvementée! *Felix somnus cum requie, requies cum aeternitate.*

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier.*

ORDINATIONS DE MAI ET DE JUILLET 1918

Outre l'ordination à la prêtrise du 25 mai 1918 — dont nous avons rendu compte en donnant la liste des nouveaux prêtres dans notre livraison du 3 juin 1918 — nous avons eu en mai une autre cérémonie d'ordination qui fut présidée, à l'église de l'Immaculée-Conception, par Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette. Les Pères de la Compagnie de Jésus, dont voici les noms, ont reçu, ce jour-là, l'ordre sacré de la prêtrise: G. Bradley, Jos.-B. Carbajol, F.-G. Carbajol, H. Cormier, W. Fitzgerald, P. Fontanel, D. Gariépy, G. G. McHardy, J. Paré, E. Roby, J.-B. Sauvé.

Le 21 juillet, à la cathédrale, Mgr l'archevêque a conféré la prêtrise au Frère Marie-Georges (Jean-Baptiste) Groulx, de la Trappe d'Oka.

Le 28 juillet, dans l'église de Sainte-Monique (Deux-Montagnes), Mgr l'archevêque a conféré la prêtrise à M. l'abbé Jean-Baptiste Ethier, du diocèse de Montréal.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

CHOMAGE DE LA FETE DE L'ASSOMPTION

Le droit canonique est en force depuis la Pentecôte. On dit qu'il met parmi les fêtes d'obligation celle de l'Assomption. Devrons-nous réellement la chômer cette année? Dans le cas affirmatif, devrons-nous jeûner la veille de la fête au lieu du samedi suivant?

Il est bien vrai que le nouveau droit canonique est promulgué et en vigueur partout depuis le 19 mai, fête de la Pentecôte cette année. Il est également certain qu'il énumère dix fêtes qui, de droit commun, seront d'obligation dans toute l'Eglise catholique occidentale, en ajoutant deux fêtes au *motu proprio* du 2 juillet 1911 qui n'en contenait que huit, celles de la Fête-Dieu et de saint Joseph. Ce canon § 1. indique comme chômées les fêtes de Noël, Circoncision, Epiphanie, Ascension, Fête-Dieu, Immaculée-Conception, Assomption, saint Joseph, saints Pierre et Paul et la Toussaint, outre les dimanches. De ces dix fêtes, quatre ne sont plus chômées au Canada: ce sont les fêtes de saint Joseph, du saint Sacrement, des saints Pierre et Paul et de l'Assomption.

Devrons-nous observer ce chômage à l'avenir, où pourrions-nous continuer de n'en chômer que six, comme ces années dernières?

La réponse se lit dans le droit canonique qui y a pourvu. Il y a des diocèses où quelqu'une de ces dix fêtes n'est plus actuellement chômée, en vertu d'un indult. Le droit, au § 3 dit expressément que dans ce cas on ne doit rien changer. Il faudrait pour le faire une permission que nos évêques n'ont pas demandée, vu que les raisons qui ont motivé la cessation du chômage existent encore.

Il reste donc acquis que, de même que nous n'avons pas chômé, cette année, les fêtes du saint Sacrement et des saints Pierre et Paul, quoiqu'elles soient tombées après la Pentecôte,

nous ne devons pas chômer le jour de l'Assomption. Il s'ensuit donc que le jeûne de la vigile de la fête se fera, comme par le passé, le samedi veille de la solennité. Il en est de même des indulgences qui, quoiqu'accordées pour la fête, ne se gagneront pas le jour même de la fête, mais seulement le jour de la solennité, cette année le 18 août.

JEUNE EN UNE FETE DE 1^e CLASSE

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le jeûne de l'Assomption est indiqué dans l'Ordo au jour de la fête de saint Hyacinthe qui a le rite double de 1^e classe dans tout le diocèse. Or on a dit que le droit canonique retranchait le jeûne les jours de 1^e classe? Est-ce le cas pour nous ?

Non, ce n'est pas le cas pour ce jeûne en la fête de saint Hyacinthe. L'obstacle à la suppression de ce jeûne dépend d'une clause que contient la nouvelle règle. Cette règle ne provient pas du droit canonique, mais du *motu proprio* du 2 juillet 1911 reproduit dans le nouveau droit. C'est que pour qu'une fête ait le privilège de supprimer un jeûne, il faut qu'elle soit chômée. Or la fête de saint Hyacinthe n'est pas chômée et ne l'a jamais été. Elle ne peut donc pas, malgré son rite élevé, dispenser du jeûne de la veille de la solennité de l'Assomption.

J. S.

L'AVANCE DE L'HEURE

M. l'abbé Saint-Denis, notre dévoué collaborateur, vient de mettre en plaquette (chez Arbour et Dupont) l'intéressante étude qu'il a publiée récemment dans nos pages sur l'importante et pratique question de l'avance de l'heure en regard des obligations ecclésiastiques. L'étude se recommande d'elle-même. Le travail de notre confrère est simple, clair, méthodique, logique, très documenté... et il conclut. Il sera très commode à avoir sous la main.

E.-J. A.